



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TRANSFERT DES EFFECTIFS DU COMMISSARIAT DE BERCK

Arras, 20 juin 2022

Depuis plusieurs semaines, des odeurs suspectes, semblant causer des problèmes respiratoires et cutanés aux policiers, sont à nouveau constatées au commissariat de Berck. Ce phénomène n'avait pourtant plus été observé depuis 2017.

Face à cette situation, les services de l'État se sont immédiatement mobilisés pour permettre aux policiers de travailler dans des conditions satisfaisantes :

- une société spécialisée a été missionnée par le SGAMI afin de réaliser une enquête environnementale sur le site.
- des actions ont été immédiatement conduites en matière de prévention. La médecine de prévention a été saisie et des analyses médicales ont été prescrites à tous les fonctionnaires de police.

Par mesure de précaution, la totalité des effectifs du commissariat de Berck sera transférée, au cours du mois de juillet 2022, dans les locaux de l'ancien Centre des Finances Publiques de Berck (libres de tout occupant à compter du 29 juin 2022), situés 23 rue du Docteur Jacques Calve.

Les policiers pourront y exercer la totalité de leurs missions, sans discontinuité.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecals](https://www.facebook.com/prefetpasdecals)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)